



Communauté de Communes
de Desvres-Samer

Extrait du registre des délibérations

Séance du 27 février 2023

L'an deux mille vingt-trois, le lundi vingt-sept février à vingt heures, les membres du Conseil Communautaire, légalement convoqués le vendredi dix-sept février, se sont réunis à la salle des Potiers à Desvres sous la présidence de Claude PRUDHOMME

Délibération n°05-2023-02-27

5

Etaient présents :

M. Jean PICQUE, M. Michel DUFAY, M. Vincent LACHERE, M. Aimé HERDUIN, M. Etienne MAES, M. Thierry CAZIN, M. Marc DENAVAUT, M. Claude PRUDHOMME, M. Marc DEMOLLIENS, M. Ludovic DUTRIAUX, Mme Marylise THILLIEZ, M. Bruno LEDUC, Mme Nathalie TELLIER, Mme Chantal TERNISIEN, M. Michel SERGENT, Mme Nicole DARQUES, M. Jean-Luc MARCOTTE, Mme Ludivine MOREAU, M. Christophe COUSIN, M. Guy LAMBERT, M. Jean-Claude RETAUX, Mme Anita THOMAS, M. Emile SAILLY, M. Lucien LABASQUE, M. Bernard TASSART, M. Hervé BROUART, M. Samuel GEST, M. Dominique PAQUES, M. Patrick QUIERTANT, M. Jean-Michel MARTEL, M. Christophe DOUCHAIN, Mme Cristina BASTIDE, Mme Annick POCHE, M. Alain MACQUINGHEN, M. Luc VAN ROEKEGHEM, Mme Maryse BEAUSSE, M. Alain LOUVET, Mme Fabienne FOURRIER, M. Christophe FOURCROY, M. Didier PAQUES, M. Francis GRANDERIE, M. Joël COQUET, M. André GOUDALLE.

Pouvoirs :

M. Raymond LEJOSNE à M. Marc DEMOLLIENS
M. Jean-Pierre FRANCOIS à M. Francis GRANDERIE
Mme Laurence LEFEBVRE à M. Luc VAN ROEKEGHEM

Etaient remplacés :

M. André LELEU par M. Mathieu DELATTRE
M. Bertrand FLAHAUT par M. Daniel LOUCHET

Etaient absents :

M. Christophe GUCHE
M. Philippe DELBARRE
M. Philippe DEMOLLIENS

Secrétaire de séance : M. Vincent LACHERE

Nombre de membres en exercice	52
Nombre de membres présents	46
Excusés avec pouvoir à un titulaire	3
Remplacés par un suppléant	2
Excusés	0
Absents	3
Nombre de votes	49

Délibération n°05-2023-02-27

Objet : tarifs Village des Métiers d'Art

Vu la délibération en date du 24 février 2022 approuvant la grille tarifaire sur l'utilisation des fours dans le cadre de la DSP,

Vu la délibération en date du 07 décembre 2022 approuvant la reprise en régie directe à compter du 1^{er} février 2023,

Aussi, afin d'assurer la continuité du fonctionnement, il convient de reprendre une délibération sur les tarifs mis en place au VMA.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire décide :

- **de maintenir les tarifs votés lors du conseil communautaire du 24 février 2022 :**

Résidents VMAD	Temps de cuisson (heure)					
	10	11	12	13	14	15
Montants TTC						
Four Rhodes 150 litres	21 €	22 €	24 €	25 €	26 €	27 €
Four Nabertherm 1 m ³	47 €	59 €	71 €	83 €	95 €	107 €
Four Nabertherm 2 m ³	78 €	100 €	123 €	145 €	168 €	190 €

Extérieurs VMAD	Temps de cuisson (heure)					
	10	11	12	13	14	15
Montants TTC						
Four Rhodes 150 litres	26 €	27 €	29 €	30 €	31 €	32 €
Four Nabertherm 1 m ³	68 €	80 €	92 €	104 €	116 €	128 €
Four Nabertherm 2 m ³	104 €	126 €	149 €	171 €	194 €	216 €

Accusé de réception en préfecture
062-200018083-20230227-D0520230227-DE
Date de télétransmission : 06/03/2023
Date de réception préfecture : 06/03/2023

- d'appliquer les tarifs suivants :

Libellé du produit	Tarifs TTC
Téléphonie et Internet <ul style="list-style-type: none">• Internet WIFI• Téléphone et internet filaire	10,00€ 18,00€
Photocopies	0.12€ l'unité en A4 0.24€ l'unité en A3 (noir et blanc) 0.36€ l'unité en A4 0.72€ l'unité en A3 (couleur)
Secrétariat	25€/heure
Location de salle loisirs créatifs	Gratuite pour les résidents 12,00€/heure pour les non-résidents 42,00€/demi-journée pour les non-résidents
La salle de réunion (extérieurs)	48,00€/demi-journée 96,00€/journée
Marchés nocturnes (été)	10,00€ pour 1 soirée 40,00€ pour 5 soirées
Marchés de créateurs (fin d'année)	70€/Week-end

Fait et délibéré à Desvres, le 27 février 2023

Le secrétaire de séance

Vincent LACHERÉ



Le Président

Claude PRUDHOMME

